

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 37 (1929)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** La préparation à la lutte contre la guerre chimique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-556735>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

stoffzufuhr leichter zu ertragen. Das ist das, was man als Akklimatisation an das Höhenklima bezeichnet. Dahin gehört eine verstärkte Atmung, durch die mehr Luft und damit mehr Sauerstoff in den Körper gebracht wird, dahin gehört auch die bekannte Zunahme der roten Blutkörperchen, die den eingeatmeten Sauerstoff im Körper zu den Organen transportieren, in denen er gebraucht wird. Je mehr Blutzellen vorhanden sind, um so mehr Sauerstoff kann zu den einzelnen Organen befördert, um so leichter also die Luftverdünnung ertragen werden. Schon hier in Davos nimmt die Blutzellenzahl bei längerem Aufenthalt um etwa 20 % zu. Beachten Sie die Davoser Eingeborenen, so werden Sie bei vielen ein eigentümlich gerötetes, von vielen kleinen Blutadern durchzogenes Gesicht antreffen. Beobachtet man das im Tieflande, so würde man in den schlimmsten Verdacht kommen, es mit einem Säuser zu tun zu haben, denn diesen Eindruck erweckt die etwas bläuliche Gesichtsröte. Aber hier oben kann man sich überzeugen, daß an dieser Röte die stark gesteigerte Zahl von roten Blutzellen beteiligt ist, womit ich nicht sagen will, daß nicht auch hier alkoholische Getränke getrunken werden, die diese Röte verstärken können.

Die schon erwähnte Verstärkung der Atmung führt zu einer Kräftigung der Atmungs-muskulatur, zu einer Ausdehnung des Brustkorbes und zu einer Ausdehnung der Lungen, alles Schutzmittel gegen das Auftreten von

Lungenerkrankungen. Die besprochene Zunahme der Blutzellen tritt nicht nur bei Gesunden auf, sondern auch bei Blutarmen. So kommt es, daß mannigfache Zustände von Blutarmut mit ihren vielfachen Beschwerden im Höhenklima zum Schwinden kommen. — Durch die Luftverdünnung wird, ebenso wie durch die Strahlung, noch eine ganze Reihe anderer Krankheiten günstig beeinflusst, auf die ich nicht näher eingehen möchte.

Schon das Gesagte aber zeigt Ihnen, daß vom Höhenklima zahlreiche Wirkungen ausgehen, die als willkommene Heilmittel für äußere und innere Krankheiten zu bezeichnen sind. Aber wie die wirksamen Arzneien, die wir in Krankheiten zu uns nehmen, im Uebermaß genommen, ihren Nutzen verlieren und schädigend wirken, so ist es auch beim Höhenklima. Es stellt keinen gleichgültigen Heilungsfaktor dar, dem man sich nach Belieben aussetzen dürfte. Sowohl ein Uebermaß an Trockenheit, wie an Höhenstrahlung, wie auch an Luftverdünnung, d. h. das Emporsteigen in allzu große Höhen, können zu Schädigungen, zu bestimmten Krankheitsbildern führen.

Darauf einzugehen, ist nicht meine heutige Aufgabe, denn nach dem Wortlaute des Themas sollte und wollte ich Sie nur mit einigen Heilwirkungen des Höhenklimas bekannt machen und diese zurückzuführen suchen auf die Eigentümlichkeiten, durch die das Höhenklima sich vor anderen Klimaten auszeichnet.

## La préparation à la lutte contre la guerre chimique.

Dans tous les pays civilisés on s'occupe aujourd'hui de la protection de la population civile contre les effets de la guerre chimique. La guerre chimique, c'est la guerre nouvellement instituée et qui se fait par les gaz toxiques. Nous en avons parlé à plusieurs reprises dans les colonnes

de ce journal, car c'est non seulement aux gouvernements, mais aux sociétés nationales de la Croix-Rouge de s'occuper dans chaque pays de l'instruction des populations civiles sur le danger de cette nouvelle arme, de ce nouveau moyen de combat et d'anéantissement, et de la ma-

nière de s'en préserver en organisant des équipes d'instruction qui ont le double but de faire connaître ce nouveau mode d'anéantir son ennemi et les moyens de parer aux effets toxiques et mortels de cette moderne et inique manière de faire la guerre.

Sur l'instigation du C. I. C. R. et de plusieurs conférences internationales préparées en vue de s'occuper de cette grave question, les gouvernements ont nommé des commissions mixtes dont le devoir est de renseigner le public et de préparer la lutte antigaz de façon à protéger la population civile. Nous disons «des commissions mixtes», soit des comités dont une partie des membres représente les autorités du pays, tandis que les autres sont les représentants de la Croix-Rouge nationale. En Suisse comme ailleurs, ces commissions ont été constituées, et chez nous aussi notre «commission mixte» est formée de délégués de la Confédération et de représentants de la Croix-Rouge.

Les commissions nationales chargées d'organiser la lutte antigaz auront à s'occuper du recrutement dans tout le pays de personnes particulièrement qualifiées pour répandre dans la population les connaissances nécessaires à la défense contre la guerre chimique. Elles trouveront ces éléments chez les samaritains, les membres du corps enseignant, les soldats du service de santé, chez les pompiers, et surtout dans les milieux de la Croix-Rouge. Ces personnes auront à suivre des cours spéciaux, semblables à ceux que la Croix-Rouge suisse a organisés récemment à Wimmis près de Thoune où se trouve notre station d'essais antigaz, et où un grand nombre de membres de nos colonnes de la Croix-Rouge ont pu suivre les leçons et s'initier aux exercices pratiques dirigés par le capitaine Steck, directeur de la station.

La récente conférence de Rome a posé un certain nombre de principes à suivre dans la lutte contre la guerre chimique, tout particulièrement en ce qui concerne la défense collective de la population menacée par les gaz répandus soit depuis la surface terrestre, soit par des avions.

Les instructions à donner à la population seront répandues largement, car il est hors de doute que, dans les conflits futurs, la guerre chimique jouera un rôle considérable, probablement même décisif. Comme il n'a pas été possible d'empêcher l'emploi des gaz toxiques comme arme de guerre, il serait coupable — pour la Suisse aussi, car elle peut être menacée — de ne pas faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atténuer les effets désastreux d'une menace et d'une lutte menée au moyen des gaz.

Qu'on songe un instant à la terreur et à l'affolement d'une population qui serait prise au dépourvu par une attaque de ce genre, et qui serait vouée inévitablement à une destruction presque totale, malgré la fuite dans les forêts ou dans les montagnes, si elle ne connaît et ne possède les moyens de protection indispensables!

Le danger de surprise existant, la panique déclanchée au sein d'une population non prévenue et non prémunie, serait telle qu'elle provoquerait des pertes de vies humaines incalculables et certainement effroyables. La gravité de toute attaque par les gaz doit donc nous engager à nous livrer à une véritable initiation de notre population, et à rechercher les voies et moyens les plus convenables pour protéger dans la mesure du possible la population civile dont les victimes risquent d'être beaucoup plus nombreuses que dans l'armée.

C'est la tâche des commissions mixtes d'étudier cette question d'intérêt vital

pour notre pays comme pour toute les nations. La question étant complexe, il n'est pas de trop du concours de tous les bienveillants capables d'initier et de diriger notre peuple dans la lutte contre le danger de la guerre chimique.

La Conférence de Rome, en 1929, comme les précédentes à Genève, à Bruxelles et ailleurs, a posé un certain nombre de principes fondamentaux dans cette lutte toute nouvelle pour tous les pays: connaissance des différentes espèces de gaz et de leurs effets, de leur action nocive sur l'organisme; application de la défense collective et individuelle, moyens de protection pour les hommes et pour les animaux domestiques; organisation d'équipes antigaz dans chaque localité de quelque importance; exercices, démonstrations, et enfin acquisition du matériel de défense nécessaire.

Le rôle des sociétés de la Croix-Rouge consistera plus spécialement dans l'éducation du public, dès le temps de paix, pour lui faire comprendre en quoi consiste l'arme chimique, les dangers chaque jour plus grands qu'elle présente grâce à la toxicité toujours croissante des produits fabriqués et des progrès de l'aviation de bombardement. Il sera nécessaire de faire comprendre au grand public que, de nos jours, le rayon d'action des avions porte-

gaz est assez étendu pour mettre en danger, au bout de quelques heures seulement, à l'improviste et de préférence la nuit, un pays tout entier.

Les gouvernements et les Croix-Rouges auront à préparer, à entretenir, à répartir et à distribuer les moyens de protection. Il s'agit là non seulement de masques antigaz avec cartouches filtrantes et de vêtements protecteurs, mais d'abris capables de résister aux bombardements, et aménagés de façon à empêcher les gaz d'y pénétrer lorsque la population y sera précipitamment rassemblée. Et d'autres protections s'imposent, telles que celle des aliments et des boissons, des animaux domestiques, des biens matériels, etc.

Tout le travail de propagande et d'initiation — qui est nécessaire pour éviter l'affolement en cas d'attaque — peut se faire au moyen de conférences, de tracts répandus largement, de leçons (déjà dans les écoles, afin de familiariser la jeunesse aux mesures de protection), et par des projections ou des films appropriés.

Pour être réellement efficace, cette initiation devra être claire et simple, mais prudente et modérée afin d'éviter de susciter des craintes excessives qui risqueraient de provoquer une peur exagérée des gaz toxiques, et un affolement pour le moins inutile. D<sup>r</sup> M<sup>l</sup>.

## Internationaler Wettbewerb zum Nachweis von Yperit (Selbkreuzstoff).

Das Internationale Komitee vom Roten Kreuz\*), angeregt durch das von ihm in Brüssel einberufene Expertenkomitee, eröffnet hiermit einen internationalen Wettbewerb zur Herstellung eines Reagens zur Erkennung

des Dichlor-Schwefeläthyl (Yperite, Mustard-Gas, Selbkreuzstoff).

### I. Technische Bedingungen.

Nachweis des Yperit. Das Reagens soll, ohne daß irgendein Zweifel möglich ist, das Vorhandensein von Yperit in der Luft

\*) Promenade du Pin 1, Genf (Schweiz).